

<https://www.ameSSI.org/Loic-LE-RIBAUT-est-de-retour>

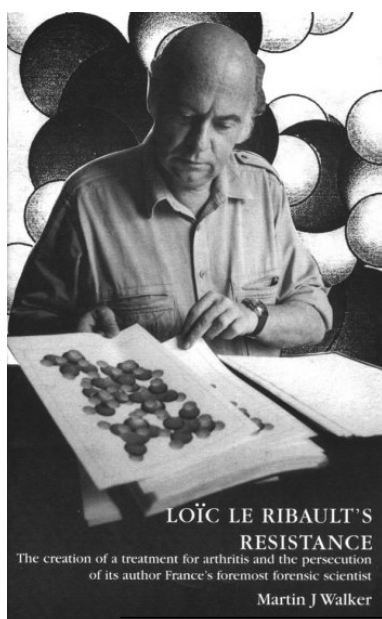


# Loïc LE RIBAUT est de retour

- CHERCHEURS-SAVANTS-DECOUVERTES

- Loïc LE RIBAUT

-



Date de mise en ligne : lundi 7 mars 2005

---

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

---

**Loïc LE RIBAUT est de retour ! ... Pour le bien-être de nous tous et une médecine plus humaine, moins chère et naturelle !}}**

## Sommaire

- [Loïc LE RIBAUT est de retour ! ... Pour le bien-être de nous tous et une médecine plus humaine, moins chère et naturelle !](#)

**Loïc LE RIBAUT est de retour ! ... Pour le bien-être de nous tous et une médecine plus humaine, moins chère et naturelle !**

Au cours de ses recherches sur les grains de sable, Le Ribault avait découvert que certaines solutions riches en silicium organique naturel sont très efficaces dans le traitement d'affections diverses.

En 1982, il rencontre Norbert Duffaut, chimiste à l'université de Bordeaux, qui, dès 1957, a découvert les mêmes propriétés thérapeutiques en utilisant des molécules de silicium organique de synthèse.

Les deux chercheurs francs-tireurs réalisent qu'ils ont un objectif identique et, treize ans durant, travaillent ensemble, traitant plusieurs milliers de malades, essayant sans répit de perfectionner leurs molécules.

En dépit des résultats obtenus et de nombreuses publications scientifiques, les autorités médicales françaises refusent systématiquement d'agréer en tant que médicament les molécules à base d'organo-siliciés.

En novembre 1993, Duffaut est découvert mort, empoisonné dans son lit, et l'enquête conclut au suicide. Le Ribault reste seul.

En 1994, il met au point une nouvelle molécule de la même famille que les précédentes, mais buvable et encore plus efficace, qu'il appelle G5. Rapidement, celle-ci devient très connue dans le monde médical, et de nombreux médecins commencent à l'utiliser.

Le Ribault décide de publier ses résultats dans la presse le 8 octobre 1995 (après vérification du dossier « G5 » par le journaliste durant 4 mois). Immédiatement, des milliers de patients abandonnés par la médecine orthodoxe affluent pour être traités par les médecins travaillant avec Le Ribault et se procurer du G5.

Malgré cela (ou à cause de cela...), en janvier 1996, l'Ordre des médecins et celui des pharmaciens portent plainte contre le chercheur, tout en persistant dans leur refus de lancer la moindre expérimentation officielle.

Le Ribault décide alors de partir à l'étranger et, le 18 mars 1996, s'envole vers les Caraïbes britanniques. Dès le

mois de juin, les gouvernements de la Dominique et d'Antigua & Barbuda accordent au G5 les agréments officiels en tant que médicament.

A la fin novembre 1996, Le Ribault rentre en France pour essayer une nouvelle fois d'y obtenir les agréments officiels pour le G5. Mais un mandat d'amener a été lancé contre lui sans qu'il en soit informé, et il est immédiatement incarcéré le 12 décembre, en dépit du fait que pas une seule plainte de patient n'ait été déposée contre lui.

Il est emprisonné deux mois, la principale raison donnée par le juge étant qu'il est nécessaire de... le protéger ! Il reçoit des menaces de mort, plusieurs criminels séjournant dans la même prison que lui ayant été condamnés à cause de ses expertises.

Le Ribault est libéré le 14 février 1997 par décision de la Chambre d'Accusation, contre l'avis du juge d'instruction qui persiste à vouloir le maintenir en détention.

Mais il demeure soumis à un strict contrôle judiciaire et ses papiers d'identité ne lui sont pas rendus. Assigné à résidence, il lui est interdit de quitter le département de la Gironde, de se rendre dans sa famille en Bretagne et à plus forte raison de retourner aux Caraïbes pour y poursuivre son oeuvre.

Deux mois durant, Le Ribault essaie de comprendre la persécution pour le moins étrange dont il est l'objet.

• - - -

### **Il témoigne en exclusivité sur Le Mague :**

"Les trois mois d'isolement absolu que vient de m'offrir l'Etat français ont eu un effet très bénéfique : l'opportunité de réfléchir à mon passé et de préparer l'avenir avec sérénité. Car que se serait-il passé si on ne m'avait pas jeté dans des culs de basse fosse en 1996 puis en 2003 ? C'est simple : je serais resté un collaborateur de la pire espèce.

Comprenez-moi : jusqu'en 1991, je ne suis guère posé de questions sur notre civilisation occidentale.

D'abord, ce fut l'invention de l'exoscopie en 1970, qui ne déranger personne.

Puis, de 1973 à 1981, un poste tranquille d'ingénieur sans responsabilité dans une grande compagnie pétrolière. Ensuite le C.A.R.M.E. qui, au début, se consacra exclusivement à des applications industrielles dont tout le monde se moquait éperdument.

En 1985 vint le temps de la rénovation de la police scientifique. Pris jour et nuit par des affaires criminelles plus urgentes les unes que les autres, couvert d'honneur, de gloire et de décorations, trimbalé de stages en conférences et de séminaires en interviews, d'autopsies en exhumations et de cadavres en squelettes, je n'avais réellement plus une minute pour penser aux choses importantes. Bien payé, vacciné, électeur, je remplissais même mes déclarations d'impôts.

J'étais un citoyen modèle, un veau, sage comme une image. Le monde ne tournait pas rond, mais j'étais au milieu, bien au chaud.

Jamais, à cette époque, je ne me posai la moindre question sur les réels problème d'une civilisation dont je n'avais

pas encore compris qu'elle était en voie de décomposition avancée.

En 1991 vint enfin le temps des revers de fortune. Etait-ce parce que ma puissance, comme le prétendit le ministère de l'Intérieur, devenait « insupportable » ? Etait-ce parce que je connaissais trop de secrets d'Etat ? Etait-ce parce que j'étais trop indépendant ?

En tout cas, je fus laminé, broyé, aplati, ruiné et finalement emprisonné une première fois en 1996.

Contraint à l'exil pendant huit années, devenu un fugitif, certain d'être arrêté un jour, j'étais devenu une sorte d'affaire d'Etat. L'incompréhensible mandat d'arrêt international qu'on me fit l'honneur de lancer contre moi en août 2003 en est la preuve, et je suis certain que c'est la mobilisation de milliers de supporters et la couverture médiatique de ma caricature de procès qui m'évita un « suicide » programmé de longue date.

J'estime avoir désormais le devoir de tout mettre en oeuvre pour faire connaître les dessous de mon « affaire » (qui est loin d'être unique...), essayer de faire bouger l'ordre établi, secouer les administrations, dénoncer les cancers du système, et surtout faire en sorte d'aider des découvreurs non orthodoxes à faire connaître et développer leurs inventions. Ce sont les principales raisons du lancement de mon site internet personnel. "

Sources : <http://www.lemague.net/dyn/article...> [http://www.lemague.net/dyn/article.php3?id\_article=846]